COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE GEX

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DEPARTEMENT DE L'AIN

> L'An deux mille vingt, le vingt-deux octobre Le Conseil Communautaire de la Communauté d'agglomération s'est réuni en session ordinaire, Salle du conseil - La Grange à 19 heures 00 sous la présidence de M. Patrice DUNAND, président.

Affichage de la convocation 15 octobre 2020

Nombre de délégués présents : 47

Nombre de pouvoir(s) : 6

Présents: Mme Muriel BENIER, M. Hubert BERTRAND, M. Christophe BOUVIER, M. Michel BRULHART, Mme Aurélie CHARILLON, M. Jacques DUBOUT, M. Patrice DUNAND, M. Jean-Pierre FOUILLOUX, Mme Isabelle HENNIQUAU représentée par M. Jules BUREL, M. Jack-Frédéric LAVOUE, M. Denis LINGLIN, M. Jean-François OBEZ, Mme Isabelle PASSUELLO, M. Pierre-Marie PHILIPPS, M. Daniel RAPHOZ, M. Bernard VUAILLAT, M. Vincent SCATTOLIN, Mme Patricia REVELLAT, M. Claude CHAPPUIS, M. Lionel PERREAL, Mme Martine JOUANNET, M. Ivan RACLE, Mme Pascale ROCHARD, Mme Dominique COURT, M. Georges DESAY, Mme Véronique GILLET, M. Loïc VAN VAEREMBERG, Mme Virginie ZELLER-PLANTÉ, M. Guy JUILLARD, Mme Christine DUPENLOUP, Mme Christine BLANC, Mme Agathe BOUSSER, Mme Christiane RYCHEN DIT RICH, M. GILLES CATHERIN, Mme Denise COMOY, Mme Séverine RALL, M. Christian ARMAND, Mme Anne FOURNIER, Mme Catherine LAVERRIERE, M. Gaëtan COME, M. Roger GROSSIORD, Mme Sharon JONES, Mme Annie MARCELOT, Mme Catherine MITIS, M. David MUNIER, M. Bernard MUGNIER, Mme Monique GRAZIOTTI.

Pouvoir: M. Jean-Claude CHARLIER donne pouvoir à Mme Aurélie CHARILLON, Mme Michelle CHENU-DURAFOUR donne pouvoir à M. Vincent SCATTOLIN, Mme Khadija UNAL donne pouvoir à M. Pierre-Marie PHILIPPS, Mme Véronique BAUDE donne pouvoir à Mme Pascale ROCHARD, M. Kévin RAUFASTE donne pouvoir à M. Ivan RACLE, M. Chun Jy LY donne pouvoir à M. Daniel RAPHOZ

Secrétaire de séance : Mme Muriel BENIER

N°2020.00217

Objet : Prolongement de la ligne 15 de tramway sur la commune de Ferney-Voltaire - Arrêt du bilan de la concertation et du tracé

1. Rappel du projet soumis à concertation

Contexte et objectifs du projet :

Le prolongement de la ligne de tramway Nations-P47 vers Ferney-Voltaire a été identifié par le comité de pilotage (COPIL) franco-suisse « Axe Ferney-Genève » **en date du 18 décembre 2018** comme mesure de mobilité transfrontalière prioritaire de l'agglomération du Grand Genève.

Présentés lors du COPIL transfrontalier « Axe Ferney-Genève » du 09 juillet 2019, les résultats de l'étude d'opportunité d'un prolongement du tramway à Ferney-Voltaire menée par le canton de Genève ont confirmé l'opportunité d'un prolongement au-delà de la future place du Jura, en privilégiant un tracé ouest au travers de la ZAC Ferney-Genève Innovation, ayant comme terminus le carrefour du Bisou.

Le COPIL a par la suite validé en novembre 2019 la demande d'inscription de cette mesure au Projet d'Agglomération du Grand Genève n°4 (PA4) en vue de son cofinancement par la confédération suisse, sur la base des objectifs suivants :

- une part modale en transport en commun de 20% au passage de la frontière entre Ferney-Voltaire et Grand-Saconnex;
- un prolongement du tramway à Ferney-Voltaire :
 - $\circ \quad \text{selon une variante de tracé "Ouest", traversant la ZAC Ferney-Genève Innovation} \; ;$
 - o en complémentarité du BHNS Gex Ferney ;
 - permettant le rabattement des transports individuels motorisés sur le tramway via la création d'un P+R;
 - o complété par un rabattement mode doux sur le tramway et le BHNS ;
 - o dans les délais de réalisation du PA4 (démarrage des travaux entre 2024 et 2027 démarrage anticipé possible en 2023 sur dérogation accordée par la Confédération) ;

• une inscription de ce projet en mesure A du PA4, impliquant la validation d'un avant-projet avant le mois de juin 2021.

Objectif et contenu de la concertation :

Afin d'engager les études de maitrise d'œuvre dans les délais impartis et plus largement le projet de prolongement du tramway à Ferney-Voltaire, le conseil communautaire en date du 19 décembre 2019 a approuvé les objectifs du projet tels qu'énoncés ci-dessus et décidé d'ouvrir la concertation publique préalable à la réalisation du projet en application de l'article L.103-2 du code de l'urbanisme.

La concertation préalable avait pour but d'une part, d'informer le public du lancement de l'opération, d'autre part d'enrichir le programme en recueillant les avis, notamment des usagers et riverains, pour une plus grande qualité du projet.

Le tracé selon la variante « ouest », traversant la ZAC Ferney-Genève Innovation, a été présenté au public ainsi que les trois options de desserte esquissées au sein de la ZAC :

- option 1 : « le cours »
- option 2 : « l'allée des champs »
- option 3 : « l'allée de la Tire »

Ainsi, l'un des enjeux de la concertation était d'apporter un éclairage pratique et social à l'analyse multicritère technique et financière de chaque option en vue d'accompagner le choix du tracé.

2. Déroulement de la concertation

Les modalités de la concertation ont été définies par délibération n°2019.00411 en date du 19 décembre 2019 et précisées par arrêté de M. le Président de la communauté d'agglomération du Pays Gex n°2020.00036 en date du 13 août 2020.

La conduite des opérations de concertation préalable a été confiée à la SPL Territoire d'Innovation, déjà en charge de la conduite des études préliminaires du tramway.

Mise en œuvre des modalités de la concertation :

Un dossier de présentation du projet comportant notamment une notice explicative, un plan de situation, un plan du périmètre d'intervention et un registre de concertation a été déposé au siège de Pays de Gex agglo et à la mairie de Ferney-Voltaire du 1^{er} septembre 2020 au 30 septembre 2020 inclus, où il a pu être consulté par le public aux jours et heures d'ouverture de leurs bureaux en vue de recevoir les observations ou suggestions éventuelles de la population.

La concertation a également été ouverte sur le site internet de Pays de Gex agglo, comportant les mêmes éléments que le dossier papier et mettant à disposition du public un registre électronique.

Une réunion publique durant laquelle ont été présentés les objectifs, enjeux et éléments de projet a été organisée le mercredi 09 septembre 2020 à 20h30 à la salle du Levant à Ferney-Voltaire. Le compte rendu de la séance a été inséré dans les dossiers papier et numérique mis à disposition du public.

Une session d'ateliers de réflexion et expression thématiques a eu lieu le mercredi 23 septembre 2020 à 18h00 à la salle du Lavant à Ferney-Voltaire.

La publicité de cette concertation, prenant la forme d'un avis de concertation publique, a été réalisée par insertion dans Le Pays Gessien et Le Dauphiné Libéré, et par voie d'affichage sur la ville de Ferney-Voltaire et au siège Communauté d'agglomération du Pays Gex ainsi que sur son site internet, tant pour son lancement que pour son achèvement.

Mesures complémentaires déployées face à la crise sanitaire de l'année 2020 :

Au regard des mesures sanitaires mises en place dès le mois de mars 2020 face à la pandémie de covid-19, une phase de communication et d'information préalable, complémentaire aux dispositions précitées a été mise en place dès le 29 mai 2020 avec la création d'une plateforme numérique dédiée : tramferney.paysdegexagglo.fr Plusieurs outils et supports de communication et d'information sur le projet ainsi que sur la démarche de concertation (articles, vidéos, enquêtes...) ont été mis à disposition sur cet espace en ligne.

Par ailleurs, la plateforme a servi de support d'inscription aux différents événements publics organisés dans le cadre la concertation.

3. Bilan de la concertation

Bilan quantitatif:

La concertation publique a permis une participation intéressante de la population. Malgré les conditions sanitaires défavorables à l'organisation d'évènements publics, le public s'est davantage mobilisé et exprimé lors

de ces évènements (55 participants à la réunion d'information, 32 lors des ateliers thématiques) que via les registres d'observations mis à leur disposition, notamment papier (1 observation sur les registres papier, 27 sur le registre numérique).

Bilan qualitatif et thématique :

L'ensemble des observations et propositions ont été enregistrées et consignées. La synthèse des avis et interrogations regroupés par thème figure au sein du bilan de la concertation en annexe de la présente délibération.

Au-delà de l'opportunité du projet, le principal thème ressorti concerne le concept de mobilité à déployer autour du projet de tramway, faisant appel à la prise en compte de l'ensemble des modes et des continuités de déplacement (piétons, cycles, voitures, transports en commun...). Les autres thèmes abordés portent sur les aspects techniques et pratiques du projet de tramway (tracé, offre de service, qualité des aménagements...) puis les aspects environnementaux et paysagers, financiers, programmatiques et de calendrier.

Les enseignements tirés sur le projet et le tracé :

De manière générale, les avis exprimés sont favorables à l'arrivée du tramway à Ferney-Voltaire. Des inquiétudes et réserves ont toutefois été exprimées au regard des impacts (économiques, sociaux, de circulation...) sur la ville existante de Ferney-Voltaire. Un enjeu important de conception du projet à l'échelle de la ville de Ferney-Voltaire est soulevé.

La concertation a permis en premier lieu l'expression de nombreuses propositions en termes de programmation et de services d'accompagnement au tramway (mobilités douces, stationnement, programmation autour des stations et du terminus...), faisant davantage ressortir des enjeux locaux liés à l'arrivée du tramway. Elle a en second lieu permis de récolter des avis concernant le tracé.

Concernant le tracé, la concertation publique a tout d'abord été l'occasion d'exposer à la population le choix de la variante de tracé « ouest » traversant la ZAC Ferney-Genève Innovation, complémentaire à l'offre de BHNS sur l'axe Ferney-Gex, constituant une option fondamentale pour répondre aux objectifs du projet. Des craintes ont été exprimées à ce sujet évoquant notamment la nécessité de renforcer la desserte du centre-ville de Ferney-Voltaire, l'offre proposée à terme par le BHNS sur l'axe Ferney-Gex étant jugée insuffisante au regard de la demande.

Concernant les 3 options de tracé à travers la ZAC Ferney-Genève Innovation, la concertation n'a pas donné lieu à un avis tranché en faveur ou en défaveur d'une option. En revanche, elle a permis de révéler que les options 1 et 3 apparaissent plus consensuels et l'option 2 plus clivante. Les ateliers de concertation ont traduit une préférence pour les options 1 et 3. Le registre numérique a reçu quant à lui davantage d'avis sur l'option 2, avec des avis tranchés positifs comme négatifs.

4. Choix du tracé et arbitrage financier

Au regard des éléments précités et en réponse à la demande de la ville de Ferney-Voltaire, il est proposé de retenir l'option de tracé dite « allée de la Tire », qui propose un arrêt le plus à proximité du centre-ville. Sur la base d'un linéaire moyen de 1 600 m, le chiffrage prévisionnel de l'extension du tramway a été estimé à 40M €, composé comme suit :

- Travaux (sur la base de ratio au ml) : ~25M €
- Acquisition foncière : 0 € (projet basé sur la maitrise foncière liée à la ZAC Ferney-Genève Innovation)
- Reprise VRD : ~3M €
- Frais et honoraires : ~7M €
- Aléas et révisions : ~5M €

Dans le cadre de l'inscription de cette mesure d'infrastructure de transport au PA4, le principe de financement du projet est le suivant :

- Jusqu'à 40% Confédération suisse (soit 16M €)
- 30% répartis entre l'État français, la Région et le Département (soit 12M €)
- 30% Pays de Gex agglo (soit 12M €)

La SPL Territoire d'Innovation, en tant qu'aménageur de la ZAC Ferney-Genève Innovation, a étudié la possibilité d'intégrer le tramway au programme des équipements publics de la ZAC et ainsi participer à son financement. L'aménageur peut effectivement financer une fraction du coût proportionnelle aux besoins générés par l'opération. Dans cette hypothèse, il s'agit de participer à hauteur de 30% du coût global de l'extension du tramway, soit la part restante à charge de Pays de Gex agglo, ainsi rappelé par le président de Pays de Gex agglo lors de la réunion publique du 09 septembre 2020.

Toutefois, les options de tracé à travers la ZAC Ferney-Genève Innovation ont un impact plus ou moins important sur la constructibilité du projet urbain (recettes permettant d'équilibrer le bilan financier de l'opération et financer les équipements publics), impliquant une reprise plus ou moins importante du plan guide de la ZAC. Au regard de l'ensemble de ces éléments et de la demande politique que la part de financement de Pays de Gex agglo soit assurée par la ZAC Ferney-Genève Innovation, il est proposé d'arrêter l'option de tracé dite « allée de la Tire » sous condition de compenser la perte de recettes liée à l'impact du tramway sur la constructibilité de la ZAC.

Ceci étant exposé,		

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- ARRÊTE le bilan de la concertation préalable relative au projet de prolongement de la ligne de tramway des Nations sur la commune de Ferney-Voltaire, tel qu'il est annexé à la présente délibération;
- PRECISE que les éléments de ce bilan seront pris en compte dans la suite de l'élaboration du projet et demande à ce titre à la SPL Territoire d'Innovation de mettre en place un cadre de concertation prolongeant le travail engagé dans les ateliers en particulier sur les thèmes suivants :
- Inscription du projet de tramway dans son territoire (volet économique et programmatique)
- Rabattements et liaisons multimodales
- Tarification et adaptation du réseau de transports collectifs
- Prise en compte de l'art et de la culture dans le projet de tramway
- Mise en valeur des espaces verts et naturels
- Qualité architecturale des équipements de mobilité
- POURSUIT les études du projet de tramway à Ferney-Voltaire en retenant l'option de tracé dite « allée de la Tire » et d'engager sur cette base les études de maîtrise d'œuvre en vue de l'approbation d'un avantprojet conforme aux exigences du dépôt du Projet d'Agglomération du Grand Genève n°4, au plus tard le 30 juin 2021;
- **SOLLICITE** la SPL Territoire d'Innovation pour la reprise du plan guide de la ZAC Ferney-Genève Innovation en vue de l'intégration du tramway et de présenter le résultat de ces études concomitamment à l'approbation de l'avant-projet du tramway;
- SOLLICITE la SPL Territoire d'Innovation pour la reprise du bilan d'opération la ZAC Ferney-Genève Innovation afin d'assurer la prise en charge par l'opération d'aménagement de la part du tramway à charge de Pays de Gex agglo et de présenter un projet de bilan d'opération concomitamment à l'approbation de l'avant-projet du tramway;
- AUTORISE Monsieur le président à solliciter les aides les plus élevées possibles des différents partenaires institutionnels.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus Ont signé au registre tous les membres présents Certifié conforme Gex, le 22 octobre 2020 Le président P.DUNAND

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-240100750-20201022-C2020_00217-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/10/2020 Affichage : 23/10/2020

